Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

Téléphonez Main 3751

PLOMBIERS.

A. J. SANCHEZ
Maître Plombier Diplômé.
Plombage. Egoûts. Installations de gaz.
2482 rue Dauphine, coin St. Roch.
Téléphone, Hemlock 2112.
7juin—1an dim

—Phones—
Bureau, Main 2320. Résidence, Uptown 3073—W.
E. E. Mascaro. C. A. Johnson.
MASCARO & JOHNSON
Plombage Chauffage
912 rue Union, près Baronne.
Nouvelle-Orléans, Lne.
18oct—1an dim

Tél. M. 2984. Résidence, Jackson 961—L.
Vernissage par contrats.
Notre spécialité est d'argenter les vieux miroirs.
NATIONAL GLASS CO.
P. BRAND, Propriétaire.
Travaux de bisauterie et polissage.
Miroirs et verrerie d'art.
Verres pour carreaux notre spécialité.
836 RUE UNION. La Nouvelle-Orléans, Lne.
26juil—1an dim

VINS ET LIQUEURS.

ERNEST J. GOMEZ
Successeur de J. M. Vergnolle. Etabli en 1865.
Propriétaire de la marque
Pompignac Claret
enregistré sous le No. 45,362 à Washington, D. C. Vins et spiritueux en gros. 329 rue Décatur. Téléphone Main 1880. Seul agent pour BRUN & CHAIX, Inc., Oakville, Cal. Agent pour Star Distillery Co., Cincinnati, Ohio. (VINS DE MESSE.) 15mars—1an dim

ELECTRICIENS.

UNION AUTO ELECTRIC WORKS
Burt Buhler, Propriétaire.
Nous faisons une spécialité des réparations de moteurs et dynamos, et des réparations en général.
766 rue N. Remparts.
14juin—1an dim

F. J. VITRY
Agent chargé de la vente des Lettres Dorées "Toujours Brillantes,"
Insignes professionnels, annonces électriques "Economy" et à éclaire, et spécialités modernes diverses. On encadre les tableaux et on argente les miroirs. Travaux de tapisserie, peintures d'annonces et décorations.
1505 rue Dumaine.
21juin—1an dim

Nous pouvons vous faire un prix. Tous nos travaux sont garantis. Maison fondée en 1867.
D. BRADY
Etameur-ardoisier. Travaux de gouttières et tuyaux d'écoulement.
On fait sur demande des tuyaux de poêle, tabliers et fonds de cheminées en zinc. Les réparations de toits métalliques et en ardoises, sont notre spécialité. Téléphone à domicile 172—W.
1021 rue Toulouse.
21juin—1an dim

BOULANGERS.

AUG. CORNE
Boulangerie à vapeur et pâtisserie.
820 RUE TOURO
Entre Dauphine et Bourbon.
Livraisons gratuites.
20sept—1an dim

EPICIERS.

Téléphone Hem. 1895.
FERD J. HORIL
Epicerie courante et de fantaisie. Vins fins, liqueurs et cigares et Bière Evansville froide comme la glace, en bouteilles et au baril.
1000 rue Bourgogne.
26juil—1an dim

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels
Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Herniaires, etc., etc.
SCHROEDER
1314 RUE CANAL
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.
24jan—1an jeu dim

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
NE VOUS ABONNEZ-VOUS PAS?

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22 sept—1an

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs inocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

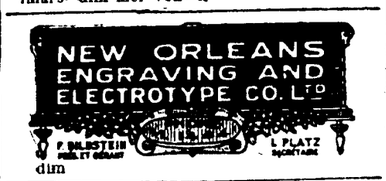

dim

FERBLANTERIE.

JOS. B. IBOS
A l'épreuve des rats et couvreur.
524 rue de Chartres. Tél. Hem. 828.
26jui —1an dim

RESTAURANTS.

THE OLD ABSINTHE HOUSE
PIERRE CAZEBONNE, Propriétaire.
Vins fins, Liqueurs et Cigares.
Café-Restaurant pour Dames.
Angle des rues Bourbon et Bienville.
Téléphone Main 2895. Nouvelle-Orléans.
18oct—1an dim

LUNCH POUR COMMERÇANTS
AVEC BOISSON, 15c.
Ecrevisses gratis les mercredis et samedis soirs.
J. A. GARRET
621 Iberville, coin Exchange Alley.
14juin—1an dim

Tél. Galvez 340.
J. F. PEYTRAL et FILS
CHANTIERS DE MARBRE ET GRANIT
218 avenue City Park.
Nouvelle-Orléans.
27déc—6m dim

FRIEDRICHS & WOODFORD,
Propriétés Foncières et Encanteurs.
824 rue Commune. Téléphone Main 1126.
10 sept—1 an

ENTREPRENEURS.

R. FARMER
Entrepreneur de Construction en Tous Genres. Spécialité de Fondations en Pils et Concret.
Aussi, pavages au concret et "schillinger." On porte une attention immédiate à toutes sortes de travaux.
Bureaux, 102 Pythian Temple, Coin Gravier et Saratoga. Nouvelle-Orléans, Lne.
14juin—1an dim

A. NICOLLE
Ex-officier ministériel près les tribunaux français. Consultations légales. Gérance de propriétés, location et vente d'immeubles.
616 Bâtisse Hennen.
Avec A. Schlosser Cie, Real Estate and Farm Land Co. Phone 4028.
25oct—1an dim

VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A. No. 96,399—Succession de Mme Martha Simmons, épouse de Benjamin F. Howell.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 96,399, dans l'affaire intitulée succession de Mme Martha Simmons, épouse de Benjamin F. Howell, lequel jugement lu et rendu en cour ouverte le 8 juin 1915, et signé en cour ouverte le 14 juin 1915, et le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 22 juillet 1915, les propriétés décrites dans l'inventaire classifié, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robin, Race, Constance et Annunciation, mesurant soixante pieds de face à la rue Robin sur cent vingt pieds de profondeur et façant la rue Constance, d'après un plan par Maundell et Reynolds, architectes, du 17 janvier 1837, déposé au bureau de H. B. Cenas, notaire. Les améliorations portent le No. municipal 946 rue Robin.

Le tout d'une certaine pièce ou parcelle de terrain, située dans la ville de New Covington, Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus spécialement décrite comme lot No. Un dans l'Ilet No. dix-sept cent cinq (1705) de la dite ville de New Covington. Le dit lot façant la dix-septième avenue sur une longueur de soixante pieds par une profondeur de cent quarante pieds entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan d'arpentage et carte faits par Paul L. Cusman, voyer, lesquels carte et plan sont classifiés au bureau du Conservateur des Hypothèques et Conveyances de la dite paroisse et état.

Une certaine portion de terrain située dans la ville de Hammond, Paroisse Tangipahoa, décrite comme lot No. sept (7) dans l'Ilet No. trente-et-un (31) d'après le plan de la ville de Hammond, paroisse de Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Un tiers ou davantage comptant au gré de l'acheteur; la portion impayée du prix d'achat sera représentée par des effets payables un ou deux ans après date, avec 8 pour cent d'intérêt par année, payables annuellement sous garantie du privilège du vendeur et les clauses de sûreté habituelles pour les frais d'avocats, primes d'assurance et hypothèque couvrant le payement des dits effets; l'acheteur assumera les impôts pour 1915 et les frais de l'acte de vente devant J. Kenton Bailey, notaire, ainsi que déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication (ne portant ni intérêt ni pénalité) avec

Encanteur, 820 rue Commune.

O. S. LIVAUDAIS, Avocat pour les demandeurs.
R. J. SCHWARZ, Curator ad Hoc.
juin 20 27—juillet 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No. 111,152. Succession de Frédérick Fandal.—Vente en partage.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Frédérick Fandal, lequel jugement lu et rendu en cour ouverte le 1er juin 1915, et signé en cour ouverte le 8 juin 1915, et le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 15 juillet 1915, les propriétés foncières décrites dans l'inventaire classifié, comme suit:

Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Saint-Charles, les rues Millaudon, Cherokee et Pearl, mesurant cent (100) pieds de face à la rue Millaudon, par une profondeur de cent cinquante (150) pieds entre lignes parallèles, et la dite portion de terrain est désignée par la lettre B sur un croquis fait par Geo. de Armas, député voyer de la ville, daté du 16 octobre 1886 et annexé à un acte passé devant B. Ory, notaire, le 16 octobre 1886.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant; la balance représentée par des effets hypothécaires échus dans un an ou deux ans, au choix de l'acheteur, portant 7 pour cent d'intérêt du moment de l'adjudication jusqu'au payement, garantis par un lien de vendeur sur la propriété vendue; l'acquéreur assumera les frais de tous les certificats exigés avec l'acte de vente et payera pour le dit acte qui sera passé devant Henry G. McCall, notaire, payera pour les timbres de l'impôt de revenu du dit acte et payera les impôts d'Etat et de la ville pour 1915. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent sans intérêt ou amende du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

Encanteur, 820 rue Commune.

W. W. YOUNG, Avocat.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
juin 13 20 27—juillet 4 11 15

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dwyer Piano Co. vs. Joseph Recasner.
PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 68,700 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 3 juillet 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOS. MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juin 23 27 juil—3

Par LIONEL M. RICAU

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple ardoisé
No 811 rue Austerlitz

Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 15 avril 1915, et par un ordre supplémentaire de la même cour, daté et signé du 11 juin 1915 dans l'affaire de la succession de Elias Carter et Victorinne Jackson, sa femme, No. 110,777, et à moi adressés, je procéderai à vendre aux enchères publiques le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 208, borné par les rues Austerlitz, Magazine, Général Taylor et Constance, désigné comme lot No. Trois, mesurant trente-neuf pieds de face à la rue Austerlitz, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le tout conformément à un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé au bureau de S. Magner, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un cottage simple, deux chambres et cuisine, eau et canalisation, à l'épreuve des rats.

Conditions: La moitié ou davantage comptant au gré de l'acheteur et le solde à une année ou deux à l'option de l'acheteur, représenté par des effets portant 8 pour cent d'intérêt, à partir de la date d'adjudication jusqu'au payement, l'intérêt payable chaque année, avec toutes les clauses de sécurité d'hypothèques des actes de vente à terme dans la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acheteur en sus du prix d'achat devra payer les impôts de 1915, le coût des certificats et l'impôt sur le revenu et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur sera passé devant James Simon, N. P.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
juin 20 27—juillet 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES SIMPLES DE RAPPORT
No. 2212 rue des Ursulines
entre
les rues Miro et Galvez.
Nos. 1527-1529 rue Dumaine
avec un bâtiment deux étages sur le derrière
entre
les rues Villeré et Robertson.
Succession Glasseo Buck
No. 108,698. Cour Civile de District.
Division C.
AUX ENCHERES, JEUDI LE 15 JUILLET 1915, à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières,
311 rue Baronne.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé du 9 juin 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, au jour, heure et place indiqués, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1. La moitié d'un certain lot de terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et St-Philipp, parcil à celui qui a été acheté par William Cooper de Glassco Buck d'après l'acte passé le 20 avril 1891 devant Oscar Drouet, ancien notaire, lequel demi-lot est la portion située le plus près de la rue Miro et mesure 17 pieds de face à l'avenue des Ursulines, par une profondeur de 70 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent un cottage simple ardoisé, contenant six chambres, portant le numéro municipal 2212 rue des Ursulines. Acquis par Glassco Buck de William Cooper, par acte devant Oscar Drouet, ancien notaire, daté du 17 avril 1882, régistré C. O. B. 116, folio 191.

2. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Villeré, Robertson et St Philipp, désigné par le No. 2 sur l'arpentage fait par C. A. de Armas, voyer, déposé pour informations au bureau du shérif et mesurant d'après un croquis fait par C. A. de Armas, voyer, daté du 23 septembre 1858 et annexé à un acte devant E. Y. Gottschalk, ancien notaire, daté du 30 septembre 1868, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dumaine, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 95 pieds et 11 pouces; ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent un cottage simple avec deux étages derrière, contenant en tout 7 chambres et cuisine, portant les Nos. municipaux 1527-1529 rue Dumaine.

Conditions: Comptant; la moitié ou davantage comptant et la balance s'il y en a une, à crédit pour une année, ou pour un ou deux ans, au choix de l'acheteur, la portion à crédit représentée par des effets à son ordre ou endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par année, du moment de l'adjudication, jusqu'au solde, garantis par une hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité. 10 pour cent de frais d'avocats en cas d'un procès, la clause habituelle d'assurance et l'acquéreur devra payer au-dessus de son prix d'achat tous les impôts pour 1915. L'acte de vente sera passé devant Edgar Grima, notaire. Dix pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
ALFRED GRIMA, Avocat.
juin 13 20 27—juillet 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de P. A. Desionde Seixas.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,935 — Division C — Attendu que Paul Aldige a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de P. A. Desionde Seixas, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BALDWIN & HASPEL, Avocats.
juin 18 22 27

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de banque. Propriété bien située, comme placement, spéculation ou demeure, accessibles aux transportations par voie ferrée et par voie d'eau, et site supérieur d'une résidence sur la célèbre terrasse Gentilly, et des terrains dans la paroisse Caddo, près de puits huiliers.

Succession de G. R. H. Sauvage.

No. 111,523 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, 1er juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, seront vendues aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 28 mai 1915 de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, savoir:

Actions de banque — Seize actions de la "Peoples Bank & Trust Company, valant au pair, cent dollars chacune, d'après le certificat No. 343.

Propriétés foncières — 1er. Une certaine portion de terrain et les droits et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet (ancien numéro sept) borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Chartres et Décatur; laquelle dite portion de terrain forme le coin des rues Champs-Elysées et Décatur, et mesure cent dix-sept pieds, trois pouces et quatre lignes façant la rue des Champs-Elysées, sur une profondeur et face sur la rue Décatur de cent vingt-sept pieds, dix pouces, entre lignes parallèles et égales. Cette propriété est bien située comme site industriel.

2. Sept lots de terrain, situés dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 418, bornés par Carondelet Walk et les rues Salcedo, Lopez et Toulouse; quatre de ces lots mesurent ensemble 120 pieds de face sur Carondelet Walk, par une profondeur de cent-un pieds et des trois autres mesurent ensemble quatre vingt-dix pieds de face sur Carondelet Walk, par une profondeur de cent-un pieds; les dites mesures sont d'après l'acte d'achat mais d'après un arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur civil et voyer, le 12 mars 1906, les dits sept lots constituent l'entière face du dit Ilet sur Carondelet Walk et mesurent ensemble deux cents quatre pieds, un pouce et trois lignes de face sur Carondelet Walk, par une profondeur de cent pieds et façant chacune des rues Salcedo et Lopez, et deux cents quatre pieds, un pouce et trois lignes sur la ligne de derrière allant de la rue Salcedo à la rue Lopez; plus ou moins. La propriété commande le trafic sur le Carondelet Navigation Canal et est juste derrière la manufacture Great l'Hôte. Bien située pour occupation ou placement de fonds.

3. Six lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville et désignés par les numéros 43, 44, 45, 46, 47 et 48 dans l'Ilet cinquante trois, borné par les rues Arts, Selma, Painters et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan de Warren B. Read, ingénieur, daté du 30 mars 1909, annexé à un acte de dépôt passé devant Jefferson C. Wenck, notaire public dans cette ville, le 15 juin 1909; d'après le dit plan les lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 48 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe.

4. Six certains lots de terrain, avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quelque rapport, situés dans le Troisième District de la ville, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans l'Ilet numéro cinquante-quatre, borné par les rues Musique, Selma, Arts et l'avenue Monroe, comme indiqué sur le plan mentionné ci-dessus de Warren B. Reid, ingénieur d'après quel plan les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Arts, par une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No. 1 formant le coin de la rue Arts et de l'avenue Monroe. Les propriétés décrites sous les numéros trois et quatre sont sur la grande terrasse Gentilly, magnifiquement environnées, près de la ligne électrique des chars et dans une des portions les plus salubres et les plus améliorées de la ville.

5. Deux arpents de terre, situés dans la paroisse Caddo, état de la Louisiane, étant les arpents trente huit et trente-neuf du quartier Sud-ouest de la Troisième Section, territoire vingt, rang quinze Est.

6. Lots, arpents Nos. 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 dans le quartier Nord-Ouest du quartier Nord-Est, Section trente-quatre, territoire vingt et un, rang quinze, dans la paroisse Caddo, état de la Louisiane, d'après un devis fait par L. Z. Crawford, voyer de paroisse de la dite paroisse, entre et enregistré dans le livre 50, page 100, des actes publics de la dite paroisse de Caddo.

Conditions pour les actions, comptant.

Pour les propriétés foncières, un tiers ou davantage comptant, la balance à un ou deux ans ou moins, à l'option de l'acheteur, contre des effets au porteur, garantis par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses de sécurité, 10 pour cent de frais d'avocats en cas d'un procès, la clause habituelle d'assurance et l'acquéreur devra payer au-dessus de son prix d'achat tous les impôts pour 1915. L'acte de vente sera passé devant Edgar Grima, notaire. Dix pour cent devront être déposés par les acheteurs au moment de la vente. Actes de vente devant Gus. A. Liambias, Esq., notaire public, aux frais des acheteurs.

DART, KERNAN & DART,
C. J. MEARD, Avocats.
mai—30 juin—1,6,13,20,27 juil—1

TEMPERATURE

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Nouvelle-Orléans 26 juin, 1915.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du Matin ..	82	25
Midi	92	30
3 P. M.	90	29
6 P. M.	88	28

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage du cottage simple 2315 rue Troisième.

Samuel Walter Lewis et als. vs. Isaac Burns et als.

No. 106,355, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, 339 rue Carondelet.

JEUDI 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 juin 1915 et signé le 23 juin 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite ci-dessous, savoir:

Le cottage simple d'un étage avec deux étages sur le derrière, No. 2315 rue Troisième, contenant sept chambres et une grande cour de côté, sur un certain lot de terrain situé dans le Quatrième District de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Liberté (anciennement Saint Andrew), Howard (anciennement l'avenue George) et Deuxième, lequel lot est désigné par la lettre A, sur un croquis tiré par D'Hémécourt, député voyer, daté du 1866, annexé à un acte passé devant Wenck, notaire dans cette ville, le 13 1899, et mesure d'après le dit croquis cinq pieds de face à la rue Troisième par une profondeur, sur la ligne de côté le plus près de et parallèle à la rue Howard, de cent vingt-neuf pieds cinq pouces et deux-tiers de lignes, et sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Liberté, cent vingt-neuf pieds, cinq pouces et une et un-tiers de lignes, sur une largeur de derrière de vingt-cinq pieds. La rue Troisième est asphaltée et la propriété située près des lignes des chars.

Conditions: Comptant. Dix pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication. L'acte de vente et les certificats aux frais de l'acheteur. Acte de vente devant J. B. Rosser, N. P.

J. B. ROSSER, F. T. TEISSIER, Avocats.
juin 27—juillet 4 11 18 25 29

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE FONCIERE DE VALEUR A ALGER.
Cottage Double, 510 avenue Webster.
Deux lots vacants sur la rue Wagner.
Cottage Double, 430 avenue Webster.

Succession d'Owen Glancey, No. 63,090, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—seront vendues à l'enchère publique le MARDI, 27 juillet 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 811 rue Perdido, en vertu d'un et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 14 juin 1915 et lu et signé en cour ouverte le 15 juin 1915 par l'Honorable L. A. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 192 anciennement l'Ilet 57, désignés par les Nos. 3 et 4, bornés par l'avenue Webster, les rues Wagner (anciennement Washington), Eliza et Eveline, d'après un plan tiré par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 15 mars 1858 et annexé pour référence à un acte passé devant le dit James Graham, ancien notaire de cette ville, le 5 juin 1858; les dits lots mesurent chacun trente-et-un (31') pieds sept (7") pouces de face à l'avenue Webster, par les profondeurs suivantes, savoir: le lot No. 3, cent vingt-neuf (129') pieds, un (1") pouce et quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et cent vingt-neuf pieds (129') et six (6''') lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et le lot No. 4 cent vingt-huit (128') pieds et quatre lignes en profondeur sur le côté du lot No. 3, et cent vingt-neuf (129') pieds sur le côté du No. 5.

Les améliorations comprennent un cottage double, No. 510 rue Webster, 3 chambres et galerie de chaque côté.

2. Deux certains lots de terrain, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Cinquième District de cette ville et dans le même lieu que les susmentionnés, désignés par les Nos. 21 et 22, se touchant et mesurant chacun trente-et-un (31') pieds et sept (7") pouces de face à la rue Wagner, par une profondeur de cent vingt-neuf (129') pieds, un (1") pouce et une (1''') ligne sur la ligne de division entre les lots Nos. 20 et 21, et cent vingt-neuf (129') pieds, un (1") pouce et sept (7''') lignes sur la ligne un (1") pouce et sept (7''') lignes sur la ligne mitoyenne des lots Nos. 21 et 22, et cent vingt-neuf (129') pieds, deux (2") pouces et cinq (5''') lignes sur la ligne de division des lots Nos. 22 et 23.

3. Un certain lot de terrain avec tous ses bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rue droite du fleuve Mississippi, désigné par le No. 8, dans l'Ilet No. 4, lequel est borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (anciennement Washington), Alix, et Eliza, d'après un plan lithographié de la dite et autres propriétés, tiré par Alion D'Hemecourt, voyer, daté le 10 mars 1854, annexé à un acte passé devant James Graham, un ancien notaire dans cette ville, daté du 22 juillet 1857, le dit lot mesure conformément au dit plan, trente-et-un (31') pieds sept (7") pouces en face à l'avenue Webster, sur une profondeur de cent vingt-deux (122') pieds, sept (7") pouces et six (6''') lignes sur la ligne de côté du lot No. 7, et cent vingt-deux (122') pieds sept (7") pouces sur le côté du lot No. 9, ensemble avec la jouissance d'une allée derrière, commun avec tous les autres lots de l'Ilet No. 4.

Les améliorations sont un cottage double contenant deux chambres et une galerie de chaque côté et portant le No. 430 rue Webster.

Conditions: Comptant; l'acheteur ou les acheteurs devront payer le coût de tous les certificats et assumer le payement des impôts de la ville et de l'Etat pour 1915. Dix pour cent devront être déposés au moment de la vente. Les actes seront passés devant Theo Colomb, Esq., notaire, aux frais des acheteurs. Les acheteurs auront droit au montant des loyers seulement à partir du passage des actes de vente.

juin—23 27 juil—4 11 18 25 29

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

No. 79 Commencé le 27 Mars 1915

Le Roman d'une Etoile

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Par CHARLES MERROUVEL.

(Suite)

— Demain, a l'Opéra.

Et ensuite d'un ton très bref, avec un sourire équivoque, en la menaçant du doigt:

— Dernier délai!

Et il était parti.

Sa plus jeune sœur lui avait dit alors:

— Oh! Lotta, est-il bien ce marquis!

Et la petite, seize ans, l'air dédure, mutin, avait fait une pirouette en retroussant élégamment sa jupe et revenue près de sa sœur:

— Oh! Lotta, être riche et marquise, avoir un hôtel ,des chevaux, une auto, un cuisinier, une loge à l'Opéra et au Théâtre-Français, une villa aux bains de mer, quel chopin!

— Veux-tu te taire, vilaine!

L'enfant, rieuse, reprit:

— Tu me grondes, Lotta, mais je dis ces folies pour te distraire. Va, je sais trop bien que c'est impossible! Nous n'aurons pas tant de chance les unes ni les autres. Ris donc! Pourquoi es-tu si triste par moments?

Et elle s'était jetée au cou de sa grande sœur pour l'embrasser.

Ils s'aimaient dans la famille.

C'était leur joie.

Mais cette affection même était un danger de plus pour l'aînée.

Que deviendrait-elle cette pauvre gamine si gentille, si aimante?

Dans cette existence décousue, sans but, et sans avenir, dans ce désordre et cette bohême, à moins d'un miracle, où aboutirait-on, sinon à une catastrophe?

Pas de métier, pas de profession, pas d'économies!

Alors quoi?

La poitrine de la pauvre fille se gonflait de soupirs, ses yeux étaient humides de larmes.

Et le lendemain, il faudrait prendre une décision.

Ah! si elle avait su!

Le marquis avait éprouvé pour elle un caprice des plus violents.

C'était presque une passion.

Mais une autre s'était jetée en travers de la première.

Le beau Roland avait assisté aux répétitions de "Sylvia."

Il avait vu et revu l'étoile!

Il l'avait comparée à ses autres conquêtes et un désir fou, excité par sa vanité autant que par la beauté de l'Italienne, s'était emparé de lui.

Il avait suffi d'une seconde pour retourner le cours de ses idées, du regard bleu de la Piccola pour lui faire oublier ses promesses.

Et cette autre était bien ignorante de ce qui se passait.

Désir vaniteux d'ajouter une victoire plus éclatante à ses autres victoires. Volonté de maintenir sa réputation d'homme à bonnes fortunes en conquérant cette merveille qui allait exciter tant de convoitises!

Mais s'il n'aimait pas, lui, s'il ne ressentait plus qu'un vague désir auquel il eût renoncé sans peine, sans autre ennui qu'un léger froissement de son orgueil de tentateur que ne veut pas d'échecs, il n'en était pas de même pour cette Carlotta qu'il avait harassée de ses poursuites, éblouie de ses offres ,affolée avec ses protestations d'amour et ses lettres écrites dans un style supérieur, emprunté du reste aux scènes qui restaient dans sa mémoire et aux romans de sa bibliothèque.

Elle avait le cœur pris, malade; seul un sentiment d'honneur la protégeait encore.

Mais quel rude combat se livrait en elle!

Quelle en serait l'issue?

Elle se répétait avec angoisse ce mot qui lui résonnait sans cesse aux oreilles:

— Demain!

Une des servantes, la reine Hortense, un coquet bonnet de linge sur la tête, un tablier à bavette sur sa robe vieux rose, reste d'une toilette de bal descendue à la cuisine, apporta le potage et annonça avec un cérémonial inaccoutumé:

— Madame est servie!

— Fichtre! dit Binoche, qui venait de se laver les mains dans un coin de sa serre, à une fontaine ébréchée, en vieux Rouen, de la bonne époque, on se croirait à l'Opéra-Comique, à un repas de noces.

La soupe fumait dans un récipient du même temps que la fontaine, et qui avait pu être une jardinière, à moins que ce ne fût une cuvette de lavabo ou un saladier.

Pas un verre ne ressemblait à l'autre.

Les carafes prenaient toutes les formes et les serviettes appartenaient à diverses catégories.

Mais c'était coquet tout de même.

Les demoiselles avaient mis deux touffes de roses sur la table, reliques des bouquets offerts par leurs danseurs du bal de la veille.

Binoche dit au jeune Ambert, assis à côté de Régina:

— Nous avons d'excellent vin à vous offrir, mais il ne vaut sûrement pas celui des Fontenay, vos voisins de Beaufort. Il vient en ligne droite de chez le bistro du coin.

C'était vrai.

La cave du pavillon était mal garnie.

A chaque repas, on voyait une des petites sortir ,en cheveux, quelque tablier belge, gris ou bleu de ciel sur sa jupe, courir chez le mastroquet, et rapporter les bouteilles.

On les aimait dans le quartier.

Binoche dit gaiement:

— On n'a qu'à le baptiser Chamberlin ou Château-Margaux, et on se figure que c'en est.

Une bonne partie du menu était à l'italienne, plus ou moins ,en l'honneur des invités.

Le risotto à la milanaise disparut comme par enchantement au milieu d'un silence religieux.

La smala Binoche avait bon appétit.

Dans la bohême, quand on reçoit magnifiquement le soir, on se contente d'un léger déjeuner le matin.

Il y a compensation.

La douce tranquill